



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.eu/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/europe-orientale-caucase-et-asie-4290>

Europe Orientale, Caucase et Asie Centrale - Administration des données dans deux bassins transfrontaliers

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -
Date de mise en ligne : vendredi 26 février 2010

OIEau

Les pays d'Europe Orientale, Caucase et Asie Centrale dépendent fortement de ressources en eau transfrontalières pour la production d'eau potable, hydro-électricité, irrigation, et pour les autres usages : il est donc primordial dans ces bassins, de développer entre pays riverains une politique de gestion concertée efficace des ressources en eau –respectant les équilibres naturels, autant plus que le changement climatique menace ces ressources, tant au plan quantitatif que qualitatif.

La mise en application de ces politiques suppose avant tout de disposer d'une évaluation complète et détaillée des ressources en eau, qui soit fondée sur des informations homogènes et cohérentes.

Dans cette optique et dans le cadre des activités liées à la "Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux", dont le secrétariat est hébergé par l'UNECE à Genève, le Ministère français de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM) a proposé avec l'appui de l'OIEau, un projet pilote dont le financement a été approuvé par le Comité de pilotage du FFEM en avril 2010.

Ce projet vise, d'une part, **à renforcer dans deux bassins pilotes transfrontaliers, les capacités d'administration des données au niveau des principales autorités nationales et régionales concernées**, en utilisant des méthodologies qui pourront être aussi appliquées sur d'autres bassins transfrontaliers des pays d'Europe Orientale, Caucase et Asie Centrale.

D'autre part, au niveau régional, il doit permettre **de développer des outils d'accès à l'information** (portail, catalogue des sources de données, services web...) et de diffuser les résultats et retours d'expérience obtenus sur les deux bassins.

L'étude de faisabilité confiée à la "Société du Canal de Provence", a permis d'identifier :

- Le Bassin du Dniestr, partagé entre l'Ukraine et la Moldavie,
- Les Bassins de la Mer d'Aral (Bassin de l'Amou Darya et du Syr Darya) : partagés entre les 5 pays d'Asie Centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan) et l'Afghanistan.

Ce projet est prévu pour être réalisé sur une période de 18 mois à parti de septembre 2010. Il sera administré par l'IWAC (International Water Assessment Centre) et coordonnée par l'OIEau sur le plan technique. Suite aux contacts préliminaires, il sera développé sur le Dniestr en étroite collaboration avec le projet Dniestr III financé par l'UNEP/UNDP/ OSCE/UNECE/REC-CE, et sera partie intégrante du "Plan d'action de protection de la Mer d'Aral" en ce qui concerne la composante Asie Centrale.